

C) Fiche des votes du Canada

Au total, l'Assemblée générale a adopté quelque 245 résolutions lors de sa trente et unième session ordinaire, dont 148 (60 p. cent) par consensus ou par acclamation et 97 (40 p. cent) par voie de scrutin consigné au procès-verbal. (voir Annexe C) Pour ce qui est de ces dernières, le Canada a voté 56 fois affirmativement (57 73 p. cent), sept fois négativement (7,22 p. cent) et s'est abstenu 34 fois (35 05 p. cent). Au total, le Canada ne s'est donc vu obligé de voter négativement que sur 2,85 pour cent des résolutions adoptées et s'est abstenu sur 13 88 pour cent.

La plupart des votes négatifs et des abstentions se sont rapportés à des questions relatives au Moyen-Orient et à l'Afrique du Sud, questions dont le nombre a tendance à augmenter chaque année. C'est ainsi que les résolutions ont porté sur l'Afrique du Sud en 1976 (huit de plus que l'année précédente). Par ailleurs celles-ci avaient des accents plus militants que par le passé. Le Canada a voté pour 11 d'entre elles (9 votes positifs en 1975), contre 2 et s'est abstenu une fois (un vote négatif et une abstention en 1975).

Le problème d'Israël et du Moyen-Orient a donné lieu à l'adoption de 18 résolutions (contre 15 à la trentième session). Le Canada en appuya 10 (le double de l'année précédente), vota contre 3 (même chiffre qu'en 1975) et s'abstint à cinq reprises (7 abstentions en 1975). Notons que 12 résolutions présentées lors de la trentième session furent reprises à la trente et unième et que le Canada vota de la même façon aux deux sessions pour 10 d'entre elles. La résolution relative aux déplacements de population et de réfugiés survenus après 1967 ayant été modifiée, le Canada, cette fois, put changer sa position sur ce point et voter pour. De plus, il put s'abstenir lors du vote de la résolution concernant la mise en oeuvre d'un programme décennal de lutte contre le racisme - plutôt que de voter contre - après qu'on en ait éliminé une allusion à la résolution 3979. Mentionnons que cinq des résolutions soumises à l'Assemblée générale lors de sa trentième session n'eurent aucun prolongement direct à la session suivante. Six résolutions, dont deux se rapportaient à Habitat et d'autres au retour des réfugiés de la Bande de Gaza, donnèrent lieu, de la part du Canada, à cinq votes positifs et une abstention.

Cette année, la Première Commission a adopté 21 résolutions sur le désarmement et les questions relatives au contrôle des armements. (Elle en adopta 24 en 1975). Il est intéressant de remarquer qu'au cours des deux sessions, la teneur des résolutions est restée à peu près la même dans l'ensemble et que la fiche de votes du Canada, pour la trente et unième session, correspond à peu de choses près à celle de la session précédente. On a observé la même continuité à propos des votes sur les questions relatives aux droits de l'homme abordées par la Troisième Commission.

Il faut enfin noter deux votes négatifs enregistrés lors de la trente et unième session, votes auxquels il n'a pas encore été fait allusion: l'un à propos d'une résolution relative au terrorisme international (Sixième Comité) jugée inacceptable par le Canada pour la raison